



CIRE D'ABEILLE JAUNE COSMETIQUE

FICHE D'INFORMATION SECURITE

Révision : 05.03.2026

1. Identification de la substance de la société / l'entreprise

1.1 Identification de produit : Cire d'abeille jaune - cosmétique

1.2 Usages identifiés de la substance

Cire pour diverses applications

1.3 Fournisseur :

INTERCHIMIE

ZAC du Parc, 13 rue Louis Blériot FR- 77290 COMPANS

T T: +33 (0)1 64 77 76 27

qualite@interchimie.fr, www.interchimie.fr

1.4 Numéro d'urgence ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance

. Classification selon le Règlement CE 1272/2008 : non classifiée

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le Règlement CE 1272/2008

. Mention d'avertissement : aucune

. Dangers relevés : pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus

2.3 Autres dangers : Risque élevé de glissade en cas d'écoulement ou de fuite du produit

3. Composition / informations sur les composants

. Caractéristiques chimiques : formulation avec cire d'abeille : mélange de cires d'hydrocarbure, de graisses, d'acides gras et de cires d'ester



CIRE D'ABEILLE JAUNE COSMETIQUE

.n°CAS : 8002-74-2, 68002-71-1, 8012-89-3, 57-11-4, 1393-63-1, 7235-40-7
.n°EINECS : 232-315-6, 268-084-3, 232-383-7, 200-313-4, 215-735-4, 230-636-6
.Nom INCI : PARAFFIN, GLYCERIL PALMITATE/STEARATE, CERA ALBA, STEARIC ACID, CI75120, CI 75130

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

.Ingestion : ne pas faire vomir la victime sauf en cas d'indication d'un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent
.Inhalation : respirer de l'air frais ou voir un médecin si des symptômes apparaissent
.Contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau et du savon et bien rincer. Retirer les vêtements et chaussures contaminés
.Contact avec les yeux : laver abondamment les yeux ouverts avec de l'eau courante. Retirer les lentilles de contact. Consulter un médecin si des symptômes d'irritation apparaissent

4.2 Principaux effets et symptômes graves et différés

.Effets potentiels graves sur la santé :
.Ingestion : pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus
.Inhalation : pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus
.Contact avec la peau : pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus
.Contact avec les yeux : pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus
.Signes de surexposition :
.Ingestion : pas d'information spécifique
.Inhalation : pas d'information spécifique
.Contact avec la peau : pas d'information spécifique
.Contact avec les yeux : pas d'information spécifique

4.3 Consultation immédiate d'un médecin ou traitement spécifique requis :

.Remarques au médecin : pas d'information spécifique
.Traitement spécifique : pas de traitement spécifique

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Produits d'extinction :

.Produit d'extinction approprié : mousse, poudre d'extinction, sable, terre, CO₂
.Produit d'extinction inapproprié : eau



CIRE D'ABEILLE JAUNE COSMETIQUE

5.2 Dangers spécifiques relevant de la substance :

Produits de combustion incomplète : fumée, CO, acides organiques, alcool, vapeurs irritantes et fumée

Produits de combustion complète : eau, CO₂

5.3 Indications pour les pompiers : en cas d'incendie, isoler rapidement la scène en évacuant toutes les personnes aux alentours de l'incident.

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire indépendant avec la partie du visage entière en mode pression positive. Les vêtements des pompiers, conformément au standard européen EN 469, procurera un niveau élémentaire de protection contre les incidents chimiques

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : mêmes mesures de sécurité qu'avec les produits chimiques. Ne pas toucher ou marcher sur du matériel scindé. Porter un équipement de protection individuel approprié.

6.2 Précautions environnementales : éviter la propagation du produit sur les routes et les voies de canalisation en utilisant du sable, de la terre ou des matériaux appropriés

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et nettoyage :

. Petit écoulement : arrêter la fuite si cela ne présente pas de risque. Retirer le contenant de l'aire d'écoulement. Diluer le produit avec de l'eau et passer la serpillière si le produit est soluble dans l'eau. Alternativement, ou si le produit n'est pas soluble dans l'eau, absorber avec du matériel sec inerte et mettre à disposition du personnel de ramassage des ordures habilité dans un contenant approprié.

. Gros écoulement : arrêter la fuite si cela ne présente pas de risque. Retirer le contenant de l'aire d'écoulement. Eviter la propagation dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les lieux confinés.

Laver l'écoulement dans une usine de traitement effluent ou utiliser du matériel non combustible fixant les liquides (sable, terre, vermiculite ou terre de diatomées) et mettre à disposition du personnel de ramassage des ordures habilité dans un conteneur selon les réglementations locales.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécurisée

. Conseil général d'hygiène professionnelle : mêmes précautions que pour un produit chimique. Il est interdit de manger, boire et fumer sur les lieux où le matériel est manipulé, stocké et traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans une zone dédiée à la restauration.



CIRE D'ABEILLE JAUNE COSMETIQUE

- . Conseil pour une manipulation sécurisée : tenir éloigné des sources de chaleur, ne pas fumer. Eviter la formation et le dépôt de poussière
- . Conseil de protection contre le feu et les explosions : en cas de conditions spécifiques, le produit peut exploser au contact de la poussière

7.2 Conditions de stockage sécurisé : stocker dans le container d'origine à l'abri de la lumière dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des matériaux incompatibles et de la nourriture et des boissons. Garder le container bien fermé et scellé jusqu'à utilisation. Les containers qui ont été ouverts doivent être à nouveau scellés avec précaution et laissés debout pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des containers sans étiquette. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination environnementale

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Contrôle des paramètres

Non applicable

8.2 Contrôle de l'exposition

Mesures de protection individuelle :

- . Mesures d'hygiène : laver minutieusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques et avant de manger, fumer ou d'utiliser les toilettes et à la fin de la journée de travail. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.
 - . Protection des yeux : lunettes de protection
 - . Protection corporelle : sélectionner un équipement de protection individuel pour le corps approuvé par un spécialiste en fonction de la tâche à réaliser et des risques encourus avant de manipuler le produit
 - . Protection des mains : porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes au standard agréé durant tout le temps où un produit chimique est manipulé si une évaluation des risques indique cela nécessaire.
 - . Protection de la peau : sélectionner des mesures de protection appropriées et approuvées par un spécialiste pour les chaussures et la peau en fonction de la tâche à réaliser et des risques encourus avant de manipuler le produit
 - . Protection du système respiratoire : utiliser un respirateur artificiel correctement fixé conforme au standard agréé si une évaluation des risques indique cela nécessaire. La sélection du matériel respiratoire doit se baser sur la connaissance ou les niveaux d'exposition anticipés, les dangers du produit et les limites de sécurisation du travail.
- Equipement recommandé : filtre à vapeur organique
- . Contrôle de l'exposition environnemental : vérifier que les émissions de ventilation et des équipements de travail industriels sont conformes aux exigences de la législation sur la protection environnementale



CIRE D'ABEILLE JAUNE COSMETIQUE

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques élémentaires

- . Etat physique : solide
- . Couleur : jaune à marron clair
- . Odeur : caractéristique
- . Changement d'état :
 - . point de solidification : 61 - 65 °C
 - . point d'ébullition : inconnu
 - . point éclair : > 175 °C
 - . danger d'explosion : inconnu
 - . pression vapeur : à 20 °C < 0,002 mbar
 - . viscosité : à 100 °C, < 10 mPas (DIN 53019)
 - . densité : à 25 °C env. 0,95 g / cm³
- . Solubilité / miscibilité : eau : insoluble

9.2 Autre information : pas d'autre information

10. Stabilité / réactivité

10.1 Réactivité : réagit aux agents oxydants. L'accumulation de fine poussière peut entraîner un risque d'explosion au contact de l'air

10.2 Stabilité chimique : pas de décomposition si le produit est utilisé comme indiqué

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : aucune dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

10.4 Conditions à éviter : éviter le contact avec les agents oxydants et les acides forts

10.5 Matériaux à éviter : voir section 7.

10.6 Produit de décomposition dangereux : non

10.7 Décomposition thermique : aucune si le produit est utilisé et stocké correctement

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques :



CIRE D'ABEILLE JAUNE COSMETIQUE

Non toxique . Conclusion : non disponible

. Irritation/corrosion : pas d'effet irritant

. Sensibilisation : non disponible

. Cancérogénicité : pas d'information pertinente disponible

. Toxicité spécifique sur les organes (une seule exposition) : non disponible

. Toxicité spécifique sur les organes (exposition répétée) : non disponible

. Informations supplémentaires toxicologiques : ce produit ne constitue aucun danger pour la santé lorsque les conditions d'utilisation sont respectées. N'est pas classé comme substance dangereuse selon les directives CEE sur les substances et préparations dangereuses.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible

12.4 Mobilité au sol

Non disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : non applicable

VPvB : non applicable

12.6 Autres effets négatifs

Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

. Produit / Méthodes d'élimination : les quantités significatives de déchets de résidus de produit ne doivent pas être éliminées dans les égouts mais traitées dans une usine de traitement effluent adaptée. Mettre le surplus et les produits non recyclables à disposition du personnel de l'élimination des ordures



CIRE D'ABEILLE JAUNE COSMETIQUE

habilité. L'élimination de ce produit, solutions et autre produit dérivé doit être tout le temps conforme aux exigences de la protection environnementale, de la législation relative à l'élimination des déchets et à toute autre exigence des autorités locales

. Emballage : la génération de déchets doit être évitée ou minimisée si possible. Les emballages de déchets doivent être recyclés. L'incinération ou l'enfouissement des déchets ne doivent être envisagés que lorsque le recyclage n'est pas faisable

Code d'élimination UE : 13 08 99 déchets d'huile. La classification des déchets est soumise à l'autorité individuelle des utilisateurs

14. Informations relatives au transport

Le produit ne représente aucun danger selon UN, IMO, ADR/RID et IATA/ICAO

15. Informations réglementaires

15.1 Règlements sur la sécurité, la santé et l'environnement/Législations spécifiques pour la substance

Non classifié comme dangereux selon le Règlement CLP CE 1272/2008

Non classifié comme dangereux selon la Directive CE 67/548 ou la Directive CE 1999/45

15.2 Evaluation de la sécurité chimique : non réalisée

16. Autres informations

A notre connaissance, les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont exactes. Cependant, ni le fournisseur nommé ci-dessus, ni aucune de ses filiales, n'endosse aucune responsabilité concernant l'exactitude ou la totalité des informations contenues dans cette fiche de sécurité.

La détermination finale du caractère approprié de chaque matériau est sous la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits dans cette fiche de sécurité, nous ne pouvons garantir qu'ils constituent les seuls dangers qui existent. Basé sur les données fournisseur en amont.